

Lundi 8 Mai 2017

FLINS sur SEINE (78)

Parc Jean Boileau (Hôtel de Ville)

GPS : Latitude : 48.9614982605 - Longitude : 1.87077999115

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)



CACS de la S.C.C.

HORAIRES

Entrée des chiens : 8 h 00
Début des jugements : 9 h 30

CONFIRMATION SEULE voir en page 3

Clôture officielle : 11 Avril 2017 (date de réception)
2° clôture (uniquement internet) : 17 Avril 2017 minuit (avec majoration des tarifs - voir page 3)

BEST IN SHOW : Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de groupe
voir récompenses en page 4

INFORMATION AUX EXPOSANTS
TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE ENTRAÎNERA
LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

ENTREE GRATUITE

SORTIE LIBRE
après le jugement

RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

CACS comptant pour le Trophée Ile de France

EXPOSITION SANS CAGE

JURY PRESENTI

LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE
DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.

Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

races invitées (confirmation payante : 38 €)

Airedale Terrier - Spitz Japonais
engagement par internet ou par courrier

1^{er} Groupe

SPECIALE BERGER AUSTRALIEN FEMELLE..... Isabelle HEBERT
SPECIALE BERGER AUSTRALIEN MÂLE,
Bearded Collie, Shetland, Collie (Poil Court, Poil Long),
Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke Judit KOROZS-PAPP (Hongrie)
Bergers Belges Malinois, Laekenois, Tervueren, Groenendael Marie-France VARLET
Schipperke Sylvie MIGNON
Berger de la Serra de Aires Anne-Marie CLASS
Bergers Allemand, Blanc Suisse, de Beauce, de Brie, de Picardie, Bergamasque,
de la Maremme et des Abruzzes, des Pyrénées (Face Rase, Poil Long), de Russie Méridionale,
Polonais de Plaine, Chiens de Berger Croate, des Tatras, Roumains de Mioritzza et des Carpathes,
Chien Loup Tchecoslovaque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque,
Chien de Berger de Majorque, Chien de Berger Catalan, Border Collie, Bouviers Australien,
Australien Courte Queue, des Ardennes, des Flandres, Kelpie Australien,
Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes, Bobtail..... Christian KARCHER

2^e Groupe

Affenpinscher, Pinscher, Terrier Noir Russe Richard CALLOC'H
Chien de Castro Laboreiro, Fila de Saint Miguel, Cane Corso, Leonberg, Tosa... Sylviane TOMPOUSKY
Mâtin des Pyrénées Christian KARCHER
Dogue de Bordeaux, Chien de Montagne de l'Atlas Evelyne DESQUARTIERS-DIACQUENOD
SPECIALE MATIN NAPOLITAIN Sylvie DESSERNE
Shar Pei Annick LAURENT
Bergers d'Asie Centrale, de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, du Caucase, du Karst, Sarplaninac,
Bouvier Bernois, de l'Appenzell, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Boxer, Broholmer,
Bulldog, Bullmastiff, Mastiff, Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suédois,
Chien de Berger d'Anatolie, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen,
Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Mâtin de l'Alentejo,
Matin Espagnol, Chien de Montagne des Pyrénées, Dobermann,
Dogues Allemand, Argentin, du Tibet, Saint Bernard, Hovawart,
Landseer, Terre Neuve, Rottweiler, Smous des Pays Bas Anne-Marie CLASS

3^e Groupe

Airedale Terrier (*race invitée*), Bedlington, Border, Lakeland, Manchester, Norfolk,
Norwich, Sealyham, Toy, Welsh, Terriers Australiens, Australiens à Poil Souxey,
Brésiliens, Irlandais, Irlandais à Poil Doux, Glen Of Imaal, Japonais, Kerry Blue,
Tchèque, Bull Terrier, Bull Terrier Miniature, Cairn, Dandie Dinmont, Skye,
Scottish, West Highland White Terrier, Fox Terrier (Poil Dur, Poil Lisse),
Terrier du Révérend Russell, Terrier Jack Russell Richard CALLOC'H
Terrier de Chasse Allemand René FAVRE
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Terrier Américain Sylviane TOMPOUSKY
Yorkshire Terrier Christian KARCHER

4^e Groupe

Teckels Marie-France VARLET

5^e Groupe

Berger et chien Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais,
Chiens d'élan Norvégien et Suédois, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland,
Chien Norvégien de Macareux, Laikas de Sibérie Occidentale et Orientale,
Russo Européen, Lapphund Suédois, Samoyède, Spitz de Norrbotten, des Visigoths,
Finlandais, Chien de Canaan, Chien de Taïwan, Eurasier, Jindo Coréen Sylvie DESSERNE
Akita Américain Sylviane TOMPOUSKY
Bangkaew de Thaïlande Evelyne DESQUARTIERS-DIACQUENOD
Spitz Japonais (*race invitée*), Akita, Thaï Ridgeback, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba,
Shikoku, Husky de Sibérie, Basenji, Podenco Canario, Podengo Portugues,
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco, Chien du Mexique,
Chien du Perou, Chow Chow, Malamute de l'Alaska, Spitz, Volpino Italien Cassandre MATTERA

6^e Groupe

Anglo Français de Petite Vénerie, Ariegeois, Bleus de Gascogne, Gascon Saintongeois,
Basset de Westphalie, Basset Artesien Normand, Chien d'Artois, Dalmatien,
Fauves de Bretagne (Basset et Griffon, Basset Hound, Basset des Alpes, Beagle,
Beagle Harrier, Harrier, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais et Américain,
Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Grand Anglo Français (Blanc et Noir,
Blanc et Orange, Tricolore), Poitevin, Brachets Allemand, de Styrie à Poil Dur, Noir et Feu,
Polonais, Tyrolien, Griffons Vendéens, Chien à Loutré, Chiens Courants Suisses, de Bosnie,
de Halden, de Hamilton, de Hygen, de Montagne du Montenegro, de Schiller, Slovaque,
de Transylvanie, Polonais, d'Istrie (Poil Dur, Poil Ras), du Smaland, Espagnol, Finlandais,
Grec, Italien, Italien à Poil Ras, Norvégien, Serbe, Tricolore Serbe, Posavatz,
Rhodesian Ridgeback, Chiens de Rouge de Bavière et du Hanovre, Porcelaine
Chien de Saint Hubert, Chien N. et F. pour la Chasse au Raton, Griffon Nivernais René FAVRE

7^e Groupe

Barbu Tchèque, Griffon D'arrêt Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Drahtaar,
Chien d'arrêt Portugais, Braques Allemand, d'Auvergne, de l'Ariège, de Burgos,
de Weimar, du Bourbonnais, Français (Type Gascogne, Type Pyrénées), Italien,
Spinone, Hongrois (Poil Court, Poil Dur), Saint Germain, Stichelhaar, Chien d'arrêt Frison,
Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien de Perdrix de Drepte, Epagneuls Breton,
Bleu de Picardie, Picard, de Pont Audemer, Français, Langhaar, de Munster,
Griffon Korthals, Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Gordon,
Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc Yves GUILBERT

8^e Groupe

Clumber Spaniel, Cockers Américain et Anglais, English Springer Spaniel,
Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Sylvie DESSERNE
Irish Water Spaniel, Kooikerhondje, Retriever Golden, du Labrador, à Poil Bouclé,
à Poil Plat, de la Baie de Chesapeake, de la Nouvelle Ecosse, Chien d'oyssel Allemand
Barbet, Chiens d'eau Américain, Espagnol, Frison, Portugais, Romagnol Renée RAULT

9^e Groupe

Cavalier King Charles, King Charles, Chien Chinois à Crête,
Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois, Caniche, Coton de Tuléar Alix JAUFFRET
Carlino, Terrier de Boston Evelyne DESQUARTIERS-DIACQUENOD
Chihuahua René FAVRE
Kromfohrlander Sylvie DESSERNE
Bichons à Poil Frisé, Bolonais, Havanais, Maltais, Petit Chien Lion, Bouledogue Français,
Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe, Griffon Belge, Griffon Bruxellois,
Petit Brabançon, Epagneul Tibétain, Hassa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain Annick LAURENT

10^e Groupe

Greyhound Annick LAURENT
Barzoï, Azawakh, Lévrier Hongrois, Espagnol, Polonais, Sloughi,
Lévrier Afghan, Saluki, Petit Lévrier Italien, Lévrier Ecosais,
Lévrier Irlandais, Whippet Evelyne DESQUARTIERS-DIACQUENOD

Races non reconnues par la F.C.I.

Berger Américain Miniature, Barbado de Terceira, Chien Fonnese,
Cao de Gado Transmontano, Cursinu, Ratier de Prague Sylvie DESSERNE
Continental Bulldog Anne-Marie CLASS
Epagneul de Saint Usage Yves GUILBERT
Bruno Saint-Hubert Français, Briquet de Provence René FAVRE
Chien Particolore à Poil Frisé Alix JAUFFRET

Engagements internet - paiement sécurisé <http://www.sc-if.org - cedia.fr>

(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)

les engagements non payés ne seront pas pris en compte

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à Flins sur Seine
Parc Jean Boileau (Hôtel de Ville) le lundi 8 Mai 2017
GPS : Latitude : 48.9614982605 - Longitude : 1.87077999115

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS – Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demandant un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente. Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

* CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 11 avril 2017 (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

2^e clôture au 17 avril 2017 minuit uniquement pour les engagements par internet avec majoration des tarifs (voir page 3).

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croitrait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) C.I. Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent » et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Île de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St- Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taiwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).
les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)

FLINS sur SEINE (78) - LUNDI 8 MAI 2017

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES
avec attribution du CACS de la SCC - **Comptant pour le Trophée Ile de France**

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à **CEDIA - EXPO FLINS - 31230 COUEILLES**
Chèque ou mandat à l'ordre de SCIF

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

CLOTURE OFFICIELLE : 11 avril 2017

(date de réception)

tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé

Entrée des chiens : 8 h 00
début des jugements : 9 h 30

EXPOSITION SANS CAGE

les engagements internet imprimeront une E-carte
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

SEANCE DE CONFIRMATION SEULE

Dimanche 7 mai 2017 à 14h

Inscription sur www.sc-if.org ou www.cedia.fr
Renseignements :
01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44
scif@wanadoo.fr

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Épagneul Japonais, Épagneul nain Continental
---	---	---	--	---

Nom du père : _____
 Nom de la mère : _____
 Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)
 Propriétaire M. Mme Mlle _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
 Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

Intermédiaire
 Ouverte
 Travail
 Champion
 Jeune
 Puppy
 Baby
 Vétéran
 Meute
 Confirmation avec exposition (gratuit)
 Ne concourant pas

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

• à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'adhérent SCIF 2017 (si tarif adhérent appliqué)
- chèque ou mandat à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)
- les attestations pour les engagements en classe travail ou champion
- le certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)
Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : _____ (N'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF :

Date : _____ n° d'arrivée : _____

Classe : _____

Signature du propriétaire :

Inscription sur place pour : Jeune Présentateur : 8 €

Paire (même propriétaire) : 10 € - Couple (même propriétaire) : 10 €

Lot d'affixe et lot de reproducteur 10 € - (voir définition dans le règlement)

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien. pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2017 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)

	DROITS D'ENTRÉE		du 12/04 au 17/04 Uniquement internet
	Courrier et internet au 11/04 non membre	Uniquement courrier au 11/04 membre scif	
1 ^{er} chien (catalogue compris)	38 €	34 €	48 €
2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	35 €	31 €	45 €
Suivants (chacun)	25 €	22 €	35 €
Baby, Puppy, Vétéran	16 €	16 €	26 €
Chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé	10 €	10 €	20 €
Meute avec 6 chiens en individuelle même détenteur	60 €	60 €	70 €
Chien supplémentaire dans la meute même détenteur	10 €	10 €	20 €

Adhésion SCIF 2017 (donne droit au tarif membre ci-dessus)

ADHESION ou RENOUVELLEMENT N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom _____ Prénom _____

Simple : 16 € - Couple (même adresse) : 17 € **Paiement par chèque séparé**

PAIEMENT (pas de chèque étranger)

Mandat Chèque

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur, coupes pour les trois premiers de chaque jugement

Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,

Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,

Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.



RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)
Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB
Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)

Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévrier : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés de la loi du 6 janvier 1999.



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions,
nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise : sa formule ciblée permet de maintenir la masse musculaire (associée à un exercice régulier), tout en garantissant une peau et un pelage sains.



SHOW PERFORMANCE

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.